



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Deux-ans-apres-Fukushima-les>

Réseau Sortir du nucléaire > Archives > Revue de presse > **Deux ans après Fukushima, les centrales nucléaires françaises sont-elles sûres ?**

11 mars 2013

Deux ans après Fukushima, les centrales nucléaires françaises sont-elles sûres ?

François Vignal Le 11.03.2013 à 18:30

Deux ans après Fukushima, les centrales nucléaires françaises sont-elles sûres ?

Deux ans après la catastrophe de Fukushima, des mesures ont été prises pour renforcer la sécurité des centrales françaises. « Le nucléaire sûr n'existe pas », répond le réseau Sortir du nucléaire. L'ASN reconnaît que le risque zéro n'existe pas, « mais on essaie de le réduire au minimum ».

Il y a deux ans, un tsunami dévastait les côtes est du Japon suite à un séisme de magnitude 9. La centrale nucléaire de Fukushima était gravement touchée, entraînant l'un des plus graves accidents nucléaires de l'histoire de l'humanité. Deux ans après la catastrophe, un rapport de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) rappelle froidement les conséquences qu'aurait en France, pays aux 58 réacteurs, un accident majeur. Selon ce document révélé par le JDD, son coût était estimé en 2007 entre 760 et 5.800 milliards d'euros... L'IRSN a depuis affiné son estimation. Un accident similaire à Fukushima coûterait à la collectivité 430 milliards d'euros. Europe Ecologie-Les Verts a demandé dans la foulée un « audit complémentaire indépendant ».

Samedi, à l'initiative du réseau Sortir du nucléaire et pour l'anniversaire de Fukushima, une chaîne humaine a rassemblé des milliers de personnes à Paris pour demander la sortie du nucléaire. 600 manifestants ont réclamé dimanche la fermeture de la centrale de Fessenheim, comme s'y est engagé François Hollande. Ce lundi, fidèle à son habitude, la ministre écologiste du Logement, Cécile Duflot, est sortie de son périmètre en tweetant au sujet du drame japonais. « Fukushima. 2 ans. Bilan humainement tragique. Affronter le risque nucléaire : le (re)connaître en sortant d'abord du déni #transparence », écrit-elle. « Envisager l'inenvisageable »

C'est dans ce contexte que la ministre de l'Ecologie Delphine Batho a rappelé la philosophie actuelle de la France en matière de sûreté nucléaire : « Envisager l'inenvisageable » en renforçant les mesures de sécurité. Mais les centrales françaises sont-elles vraiment sûres ? On peut légitimement se poser la question. Les Français sont entourés de centrales nucléaires, plus ou moins proche.

« Malgré toutes les précautions qu'on prend, on ne peut jamais garantir qu'il n'y aura jamais d'accident », reconnaît Thomas Houdré, directeur de la direction des centrales nucléaires à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), qui assure au nom de l'Etat le contrôle des installations nucléaires. « Mais on essaie de réduire au minimum le risque par toutes les mesures de protection prises. Nous avons une démarche de défense en profondeur, soit plusieurs lignes de défense : la prévention, la gestion de l'incident, la gestion post-accidentelle. Et on considère même que tout ce qu'on a prévu est susceptible de faire défaut. Des décisions complémentaires sont prises. C'est ça, prévoir l'imprévisible », ajoute le responsable de l'ASN.

Les militants anti-nucléaires ne l'entendent pas de la sorte. Ils sont loin d'être rassurés. « Le nucléaire sûr n'existe pas. Quand une catastrophe nucléaire se déclenche, le propre, c'est qu'elle devienne ingérable avec un territoire contaminé pour des centaines de milliers d'années. A Fukushima, la catastrophe est toujours en cours et la radioactivité se disperse toujours », rappelle Laura Hameaux, responsable des campagnes pour Sortir du nucléaire. « Le nucléaire est lié à l'Etat. Il a toujours échappé au débat démocratique », dénonce-t-elle. « Les mesures annoncées par Delphine Batho sont de la poudre aux yeux pour rassurer l'opinion », dénonce Laura Hameaux, tout en reconnaissant « un changement de discours. Après Fukushima, les autorités disaient qu'en France un accident n'était pas possible. Or elles commencent à se rendre compte que c'est aussi possible chez nous ». « Noyau dur bunkerisé »

Suite à la catastrophe de Fukushima, l'ASN a été chargée de réaliser un audit de sûreté des centrales françaises. « La campagne d'inspection ciblée avait porté sur les problématiques de la résistance au séisme, les risques d'inondation, la perte prolongée des moyens de refroidissement, la perte de sources électriques ou un accident de grande ampleur », explique Thomas Houdré, de l'ASN. Des « stress tests » avaient permis de voir comment se comportaient les centrales si elles étaient soumises à une situation extrême.

Dans son rapport rendu en janvier 2012, l'autorité avait demandé d'augmenter la « robustesse » des centrales sans pour autant nécessiter l'arrêt d'aucune d'entre elles. En juin, l'ASN a ensuite imposé aux exploitants des mesures de renforcement des installations : la mise en place « d'un noyau dur d'équipements un peu bunkerisés, comme un moteur diesel ultime (pour alimenter le générateur de secours, ndlr) ou un centre de crise permettant de réunir l'ensemble des personnes nécessaires à la gestion de crise », précise Thomas Houdré. « Un investissement massif » à l'horizon 2018-2020. D'ici là, « l'ASN a demandé des mesures transitoires conservatoires », comme « l'ajout de diesel de petite taille ». En croisant les doigts que rien d'exceptionnel ne se passe d'ici la mise en place des noyaux durs. Deuxième grand type de mesure : « La mise en place d'une force d'action rapide nucléaire ». Son déploiement a commencé. Il se terminera en 2014. « Les centrales ne résisteraient pas au crash d'un avion de ligne »

Pour Sortir du nucléaire, ce n'est pas assez. « On a un parc de centrales globalement vieillissant, prévu pour fonctionner 30 ans. Une vingtaine ont dépassé cet âge. Plus les pièces sont vétustes, plus il y a de risques », souligne Laura Hameaux. Elle ajoute : « Ces derniers temps, on observe une perte de la culture de sûreté. Même l'ASN a tapé du point sur la table. En 2011, plus de 1000 incidents ont été recensés ». Sur ce point, précision du responsable de l'ASN : « 900 incidents sont de niveau 0. Le plus faible. Une centaine de niveau 1 ».

« L'inenviable », dont parle Delphine Batho, ce n'est pas qu'un séisme exceptionnel ou une inondation. Ce pourrait être aussi le crash d'un avion. Les centrales sont-elles faites pour résister à un tel choc ? Là, Thomas Houdré est plus gêné pour répondre : « On ne peut pas répondre car ça donnerait des éléments qui pourraient être utilisés à des fins malveillantes ». Comprendre terroristes. « Après le 11 septembre, des mesures de renforcement de la protection ont été décidées. On peut dire qu'il y a un niveau de dimensionnement de protection vis-à-vis de la chute d'un avion », se limite-t-il à répondre. Des avions de chasse de l'armée de l'air sont notamment prêts à décoller et

intervenir. « Mais seraient-ils là à temps ? » demande Laura Hameaux. La responsable de Sortir du nucléaire prend moins de pincettes : « Toutes les centrales, y compris l'EPR, ne résisteraient pas au crash d'un avion de ligne ».